

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2017

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, S. CHAPUIS, O. FELTIN, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : P. FERREIRA (pouvoir à S. CHAPUIS), C. LAMBERT (pouvoir à D. CLAVEL)

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 29 MARS 2017

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Budget

Le conseil valide à l'unanimité les décisions modificatives suivantes impliquant un déplacement du poste « dépenses imprévues » aux comptes d'investissement ou de fonctionnement spécialisés :

1°) pour achat d'un fourgon de pompiers : 2 500 €

2°) pour achat d'un ordinateur affecté au centre de loisirs : 524,70 € TTC

3°) pour acquisition d'un logiciel spécialisé dans la gestion de la petite enfance : 1 968 € TTC dont 968 € TTC pour 2 demi-journées de formation de l'utilisateur (D. BAUTHENEY).

Pour couvrir les découverts temporaires des grands programmes d'investissement, le conseil entérine la mise en place de trois lignes de trésorerie spécialisées avec les maxima suivants :

- maison de santé : 300 000 €

- ZA des Plantes : 250 000 €

- giratoire : 200 000 €

Taux négocié : T4M + 1,00 %, soit, compte tenu d'un indice T4 M actuellement négatif (- 0,35 %), un intérêt instantané de 0,65 % pour chacune des trois lignes de trésorerie.

#### Personnel

Un arrêt pour maternité à intervenir prochainement sera couvert sans embauche supplémentaire par répartition de la mission sur quatre collègues dont l'horaire partiel sera temporairement augmenté.

#### Elections présidentielles (2<sup>ème</sup> tour dimanche 7 mai)

Comme pour le premier tour et pour faire face à l'importance de la participation et au nombre élevé de procurations, les permanences seront renforcées à 4 personnes selon l'horaire suivant :

8h00 - 10h15	10h15 - 12h30	12h30 - 14h45	14h45 - 17h00	17h00 - 19h00
J-F. GARNIER	I. CHARRY	L. POMMIER	M. BAILLON	B. LACOMBRE
O. FELTIN	D. LEBLANC	S. CHAPUIS	A. BELORGEY	D. CLAVEL
J-Y. RAQUIN	M. MONGET	V. MIGUEL	Y. GROSPERRIN	M. VEAULIN
M. VEAULIN	B. LACOMBRE	M. LACOMBRE	O. FELTIN	J-F. GARNIER

#### Intercommunalité

Le rattachement des collégiens de Saint-Loup-Géanges au collège Jules Ferry de Beaune doit s'accompagner à terme de la suppression des participations communales à la gestion du collège Louise Michel de Chagny. Toutefois, la présence d'un enfant en classe spécialisée pour l'année scolaire en cours impose de recourir à un tarif adapté qui sera fixé courant mai. A l'avenir, le régime des classes spécialisées sera comme pour le collège général aligné sur un rattachement à Beaune.

## **URBANISME ET TRAVAUX**

### **Zone d'activités des Plantes**

Le raccordement en électricité sera parachevé sous quinzaine.

### **Maison de santé**

Le dossier est en phase finale de régularisation administrative des marchés de travaux et en attente de l'attribution de la subvention de la région Bourgogne Franche-Comté.

### **Urbanisme**

L'opération de six lots constructibles entre Galoupière et Plain des Bois sera desservie par une nouvelle voie que le conseil décide de dénommer « Allée de la Famille Claire, héros des deux guerres » en hommage à 4 hommes de la même famille dont la tombe rappelle le sacrifice au centre du cimetière communal : Raymond Claire, sergent mort pour la France le 18 août 1914 lors de la terrible bataille des Frontières et premier tué des deux anciennes communes ; son frère Robert et ses neveux Roger et René, tous trois morts en déportation en 1944 suite à leur arrestation pour fait de résistance à l'occupant.

### **Travaux**

La salle Alain Carillon sera bloquée en juin par les réfections confiées à l'entreprise Cheveau.

Le juge des tutelles a autorisé le remodelage de l'Etang d'Arras afin d'en faire un bassin écrêteur après accord de subvention par le Grand Chalon. L'exploitant sera indemnisé pour le fermage 2017.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE**

### **Commémoration du 8 mai 1945**

La cérémonie aura lieu cette année au monument aux morts de Géanges, à 11 h 00. Elle sera suivie par un vin d'honneur.

### **70<sup>ème</sup> anniversaire du CSLG Basket**

La manifestation se déroulera les 9 et 10 septembre. Du fait de la participation du maire et des adjoints à l'université du Grand Chalon le 9, l'accueil officiel et les discours ont été reportés au dimanche 10, avant un vin d'honneur. L'animation sera organisée pendant les deux journées autour de plusieurs matchs de basket, certains entre équipes d'anciens du club et un autre entre équipes de nationale 3. Un groupe de jeunes fera une démonstration de hip-hop. Les archives des anciens permettront une rétrospective illustrée et la personnalité des premiers présidents sera retracée. La restauration fera appel selon le moment à un traiteur où à une formule de restauration rapide d'initiative locale, qui pourra bénéficier du nouvel auvent entré en service dans l'intervalle dans l'angle nord-ouest du bâtiment.

### **Services de distribution d'énergie**

La société ENGIE (ex GDF-Suez) fera prochainement une présentation publique du futur compteur Gazpar qui sera équipé d'un émetteur-récepteur afin d'apporter aux usagers du gaz de ville le même service que celui qui sera fourni par le compteur électrique Linky : télérelève, facturation sur consommation exacte, suivi des consommations par Internet.

### **Jeu d'enfants**

Le jeu situé rue de la Croix Grimon sera remplacé par un modèle neuf au prix de 4 370 € HT.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Forêt communale**

La commission a dénombré 220 stères fabriqués par 14 personnes aux Trembleaux et 82 stères par 5 personnes aux Queurles. Les attributaires doivent impérativement passer en mairie pour valider le décompte les concernant avant tout enlèvement. Toute sortie de bois sans passage préalable en mairie vaut accord sur le décompte de la commission.

## **Fleurissement**

Après la mise en valeur du massif du Calvaire par les employés communaux, ceux-ci installeront en tant que vasques à fleurs dans la rue Fleurant des douilles à raisin données par les familles CURTELET et RAQUIN.

Le fleurissement estival, commencé par les employés communaux, sera terminé le samedi 6 mai au matin par les conseillers autour de Lionel POMMIER et d'Alexis BELORGEY. Les nouveaux plants ont été fournis par la société BLANCHARD au prix de 787,82 € TTC, toujours en privilégiant les plantes vivaces de type gaura, rudbeckia, anthemis.

Dans le cadre de l'abandon des produits phytosanitaires, le Grand Chalon organise des séances de formation aux plans de désherbage fixant des objectifs de gestion des sols variables selon les secteurs.